

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG
Leasing
Factoring
Location Longue Durée

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011**

AOUT 2011

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
II- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011	6

I – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET MS LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Immeuble SOLARIS
Rue du Lac d'annecy – 1053 Les Berge du Lac
Tunisie
Tél.: (216) 71 862 430 - Fax.: (216) 71 862 437

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie

Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél.: (216) 70 728 450 - Fax.: (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

TLG Leasing-Factoring-LLD

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2011

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du Groupe TLG couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2011. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Les comptes au 30 juin 2011 de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), Tunisie LLD, Tunisie Valeurs, STIF, SPCS et Tuninvest International Sicar, dont la contribution au résultat consolidé du semestre s'élève à **1 157KDT**, n'ont pas fait l'objet d'audit ou de revue limitée.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence éventuelle du point exposé ci-dessus, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers intermédiaires consolidés annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 août 2011

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

II - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

	Page
Bilan consolidé	6
État de résultat consolidé	7
État de flux de trésorerie consolidé	8
Notes aux états financiers consolidés	9

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin		31-déc	Notes	30-juin		31-déc
		2011	2010	2010		2011	2010	2010
ACTIFS								
Liquidités et équivalent de liquidités	5	4 249 529	36 142 886	13 819 407				
Créance sur la clientèle								
Créances de leasing : encours financier		573 424 314	526 332 337	564 262 282				
Moins : provisions		(12 529 262)	(10 969 571)	(12 681 479)				
	6	560 895 052	515 362 766	551 580 803				
Créances de leasing : Impayés		19 698 812	15 048 030	15 807 566				
Moins : provisions		(12 123 895)	(11 224 912)	(11 825 296)				
	7	7 574 917	3 823 118	3 982 270				
Intérêts constatées d'avance		(4 114 854)	(3 967 741)	(4 091 546)				
Total des créances sur la clientèle		564 355 115	515 218 143	551 471 527				
Acheteurs factorés		98 569 515	89 921 353	96 852 604				
Moins : provisions		(2 815 043)	(1 982 318)	(1 841 244)				
	8	95 754 472	87 939 035	95 011 360				
Portefeuille titres de placement		3 651 491	6 289 972	3 559 291				
Portefeuille d'investissement								
Titres mis en équivalence		8 414 684	8 036 129	9 392 396				
Autres immobilisations financières		12 362 300	10 330 999	9 829 964				
Moins : provisions		(316 655)	(898 745)	(386 049)				
Total portefeuille d'investissement	9	20 460 329	17 468 383	18 836 311				
Valeurs immobilisées								
Immobilisations incorporelles		7 830 990	5 585 414	6 914 942				
Moins : amortissements		(3 975 138)	(3 643 708)	(3 787 122)				
	10	3 855 852	1 941 705	3 127 820				
Immobilisations utilisées par la société		32 427 975	24 915 293	27 461 137				
Moins : amortissements		(10 106 143)	(8 051 336)	(8 544 538)				
	11	22 321 832	16 863 957	18 916 599				
Total des valeurs immobilisées		26 177 684	18 805 662	22 044 419				
Actifs d'impôts différés	12	645 460	2 476 419	652 570				
Autres actifs	13	14 218 498	16 972 128	16 336 239				
TOTAL DES ACTIFS		729 512 578	701 312 629	721 731 125				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS								
PASSIFS								
Emprunts et ressources spéciales								
Concours bancaires		16 775 370	12 744 402	15 597 617				
Emprunts et dettes rattachées	14	448 209 995	426 088 776	449 744 270				
Total Emprunts et ressources spéciales		464 985 365	438 833 178	465 341 887				
Autres Passifs								
Fournisseurs et comptes rattachés		25 854 139	30 277 921	21 608 506				
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	8	30 659 727	27 688 340	28 785 264				
Provisions pour passifs et charges	15	1 472 716	1 872 821	1 371 052				
Passifs impôts différés	12	2 993 249	3 886 683	1 586 768				
Dettes envers la clientèle	16	17 290 865	18 890 790	15 512 006				
Autres passifs	17	14 079 510	12 163 598	12 899 755				
Total des autres passifs		92 350 207	94 780 152	81 763 351				
CAPITAUX PROPRES								
Capital social		35 000 000	35 000 000	35 000 000				
Réserves consolidées		66 730 691	58 890 989	57 740 947				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		101 730 691	93 890 989	92 740 947				
Résultat consolidé		4 688 391	7 613 350	15 465 040				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	18	106 419 082	101 504 338	108 205 987				
INTERETS MINORITAIRES	19	65 757 926	66 194 960	66 419 900				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		172 177 008	167 699 299	174 625 887				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		729 512 578	701 312 629	721 731 125				

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2011	2010	31-déc 2010
Revenu de crédit bail	20	30 839 141	28 170 796	59 043 376
Revenu du factoring	21	4 322 974	4 090 768	8 584 294
Revenu des opérations de location longue durée		2 802 062	2 803 357	5 375 430
Autres produits d'exploitation		622 779	445 829	1 403 040
Total des Produits d'exploitations		38 586 956	35 510 751	74 406 140
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(13 492 823)	(12 438 164)	(25 951 257)
PRODUITS DES PLACEMENTS		437 995	366 594	639 907
PRODUIT NET		25 532 128	23 439 180	49 094 790
Charges de personnel		(5 116 676)	(4 605 561)	(8 799 581)
Autres charges d'exploitation		(4 801 707)	(4 326 467)	(9 119 123)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	(2 805 166)	(1 019 055)	(2 714 853)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(1 836 746)	(1 595 516)	(2 991 399)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(42 478)	(150 988)	95 055
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 929 354	11 741 593	25 564 889
Autres gains ordinaires		418 762	160 243	117 777
Autres pertes ordinaires		(33 592)	(59 270)	(39 581)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		11 314 525	11 842 566	25 643 085
Impôts différés		(1 443 992)	107 698	(372 484)
Impôts exigibles		(1 819 779)	(3 034 349)	(6 381 116)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		8 050 754	8 915 915	18 889 486
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	534 351	1 537 464	2 891 084
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		8 585 106	10 453 379	21 780 569
Part revenant aux intérêts minoritaires	19	(3 896 716)	(2 840 030)	(6 315 529)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		4 688 391	7 613 350	15 465 040
Résultat par action		0,670	1,088	2,209

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>2011</u>	<u>30-juin</u> 2010	<u>31-déc</u> 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	207 401 810	198 840 602	402 686 943
Encaissements reçus des acheteurs factorés	122 180 443	127 309 636	275 562 615
Financements des adhérents	(117 328 264)	(126 700 310)	(275 477 076)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 090 070)	(6 995 587)	(11 929 325)
Intérêts payés	(13 443 866)	(13 000 128)	(24 839 552)
Impôts et taxes payés	(12 822 462)	(9 117 815)	(20 043 772)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(173 129 671)	(226 084 162)	(448 974 985)
Autres flux de trésorerie	2 966 773	(824 726)	(1 886 788)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>8 734 693</u>	<u>(56 572 490)</u>	<u>(104 901 940)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 207 333)	(581 581)	(3 446 800)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(217 950)	519 263	1 952 731
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(3 951 982)	(2 669 262)	(4 855 212)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 779 385	2 142 398	4 626 616
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(11 597 880)</u>	<u>(589 182)</u>	<u>(1 722 665)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'action	6 970 800	500 000	500 000
Dividendes et autres distributions	(7 005 983)	(5 710 602)	(8 100 612)
Encaissements provenant des emprunts	102 127 845	88 000 000	191 624 250
Remboursement d'emprunts	(89 738 967)	(67 351 004)	(154 737 038)
Flux liés au financement à court terme	(20 082 627)	15 735 699	29 345 016
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>(7 728 932)</u>	<u>31 174 093</u>	<u>58 631 616</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(155 513)</u>	<u>6 865 099</u>	<u>3 691 898</u>
Variation de trésorerie	<u>(10 747 632)</u>	<u>(19 122 481)</u>	<u>(44 301 091)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(1 778 209)	42 522 882	42 522 882
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(12 525 841)	23 400 401	(1 778 209)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de douze sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créé en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 30 juin 2011, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 30 juin 2011 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, en totalité, par Tunisie Leasing.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pole de Compétitivité de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après

Tableau 1

Tableau des Participations au 30 Juin 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	21 999	44,00%	12 500	25,00%	150 000	27,27%	569 765	56,98%	41 000	100,00%			2 486	99,44%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							1 250	2,50%							39 994	99,99%						
Tunisie SICAR																						
Tuninvest SICAR																						
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											48 409	4,84%										
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																						
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	28 001	56,00%	36 250	72,50%	400 000	72,73%	381 826	38,18%			6	0,02%	14	0,56%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	50 000	100,00%	50 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

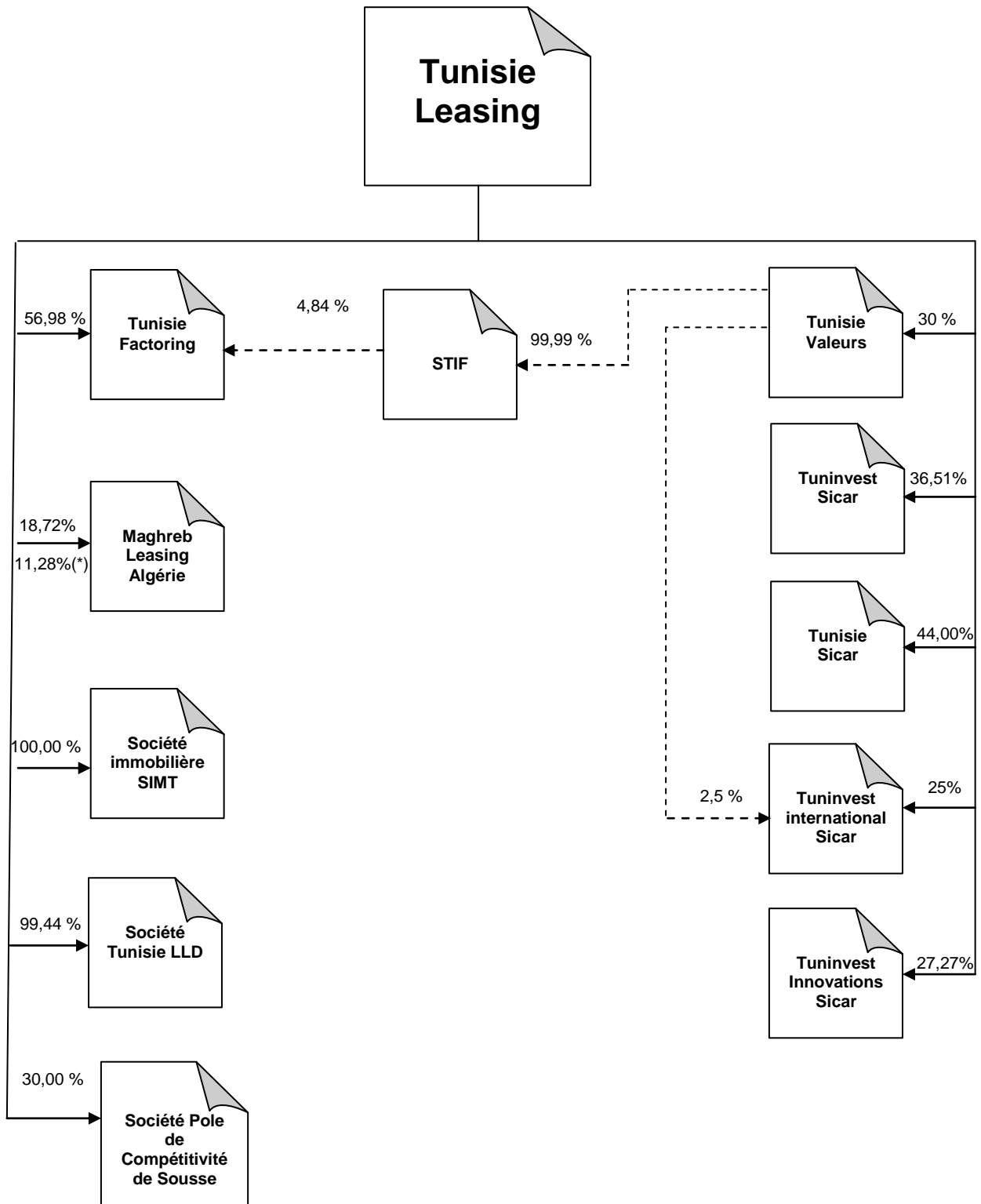
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 30 Juin 2011

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		56,98%		100,00%				99,44%		18,72%	(*)	11,28%	30,00%	
Tunisie Valeurs							0,75%									30,00%							
Tunisie SICAR																							
Tuninvest SICAR																							
Tuninvest International SICAR																							
Tunisie Factoring														0,00%									
Société Immobilière (SMT)																							
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,45%												
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																							
Autres																							
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		56,98%	1,45%	100,00%	0,00%	0,00%	30,00%	99,44%	0,00%	18,72%		11,28%	30,00%	0,00%
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		58,43%		100,00%		30,00%		99,44%		30,00%			30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 30 JUIN 2011**



———— Participations directes

- - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date retenue pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 30 juin.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ **Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ **Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ **Conversion des états financiers des entités étrangères**

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public

- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Tunisie leasing	Tunisie factoring	Tunisie L.L.D	S.I.M.T	M.L.Algérie	S.P.C.S	TOTAL
Banques	2 003 518	141 367	475 973	506 484	712 799	397 943	4 238 084
Caisses	5 222	304	5 400			519	11 445
TOTAL	2 008 740	141 671	481 373	506 484	712 799	398 462	4 249 529

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
- Créances de leasing (encours financiers)	565 619 027	515 870 669	558 051 646
- Créances échues (valeurs résiduelles échus)	849 166	3 569 794	460 843
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	6 956 121	6 891 874	5 749 793
Total brut	573 424 314	526 332 337	564 262 282
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(12 517 217)	(10 957 611)	(12 669 434)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(12 045)	(11 960)	(12 045)
Total des provisions	(12 529 262)	(10 969 571)	(12 681 479)
Soldes au 30 juin 2010	560 895 052	515 362 766	551 580 803

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	9 778 905	4 271 363	4 807 212
- Intérêts de retard à facturer	36 443	25 001	36 443
Montant brut	9 815 348	4 296 364	4 843 655
A déduire :			
- Provisions	(1 363 486)	(187 282)	(478 476)
- Produits réservés	(835 213)	(234 003)	(342 838)
Montant net	7 616 649	3 875 079	4 022 341
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	9 734 906	10 603 108	10 815 353
- Créances radiées	148 558	148 558	148 558
Montant brut	9 883 464	10 751 666	10 963 911
A déduire :			
- Provisions	(8 326 432)	(9 057 875)	(9 252 684)
- Produits réservés	(1 372 283)	(1 524 389)	(1 543 948)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)	(148 558)
Montant net	36 191	20 844	18 721
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(77 922)	(72 804)	(58 792)
Solde des clients et comptes rattachés	7 574 917	3 823 118	3 982 270

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 30 juin 2011, comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux	88 180 892	78 012 118	85 975 098
Comptes des acheteurs export	2 756 751	1 725 678	2 286 971
Comptes des acheteurs import	7 631 872	10 183 557	8 590 535
<u>Sous total</u>	(A) <u>98 569 515</u>	<u>89 921 353</u>	<u>96 852 604</u>
A déduire			
Provisions	(2 815 043)	(1 982 318)	(1 841 244)
<u>Montant net</u>	<u>95 754 472</u>	<u>87 939 035</u>	<u>95 011 360</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	349 431	190 693	277 666
Fonds de garantie	18 697 464	20 598 487	19 322 934
Disponible	11 612 832	6 899 159	9 184 663
<u>Sous total</u>	(B) <u>30 659 728</u>	<u>27 688 340</u>	<u>28 785 264</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) <u>67 909 787</u>	<u>62 233 013</u>	<u>68 067 340</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
Titres mis en équivalence	8 414 684	8 036 129	9 392 396
Titres immobilisés	10 789 981	9 149 586	8 554 726
Prêts au personnel	1 306 184	1 120 654	1 035 399
Dépôts et cautionnements versés	27 157	23 357	23 356
Cautionnements imputables aux adhérents de TF	4 649	(205 024)	-
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	234 329	242 426	216 483
<u>Total brut</u>	<u>20 776 984</u>	<u>18 367 128</u>	<u>19 222 360</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(297 179)	(879 268)	(366 573)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)	(1 596)
<u>Total brut</u>	<u>20 460 329</u>	<u>17 468 383</u>	<u>18 836 311</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	873 729	(48 275)	924 669	82 439	1 832 562	36,51%
* Tunisie Sicar	219 990	0	(23 007)	21 574	218 557	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 538 451	0	2 189 482	387 261	4 115 194	30,00%
* Tuninvest International Sicar	128 750	0	575 198	3 507	707 455	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	1 348	39 569	1 540 917	27,27%
	<u>4 260 920</u>	<u>(48 275)</u>	<u>3 667 690</u>	<u>534 351</u>	<u>8 414 684</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10	5 000		1997	
- S T I F	1	10	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10	61 000		2003	
- Clinique El Amen La Marsa	420	100	42 000		2005	
- ALIOS FINANCE	44 762		812 886		2006	
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000	1 000 000		2010	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910	42 910	2000	(*)
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100		2010	
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		2005	(*)
- Société Promotel (T.L)	1 084	100	108 400		2006	(*)
- Société Promotel (T.F)	8 400	100	840 000		2006	(*)
- M.B.G	20 000	100	2 000 000		2006	(*)
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	9 990	19	184 815		2009	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	12	500 020	204 269	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	19 234	10	192 340		2009	(*)
- Clinique El Amen Béja	2 500	100	250 000		2009	(*)
- Société Comete Immobiliere	3 000	100	300 000		2009	(*)
- Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10	300 000		2010	(*)
- Société YASMINE	250 000	10	2 500 000		2011	(*)
			10 789 981	297 179		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011
 (Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	4 423 029	266 285	-	-	4 689 314	3 732 104	185 367	-	3 917 471	771 843
Logiciels (en cours)		2 208 667	695 457	-	-	2 904 124	-	-	-	-	2 904 124
Ecart d'acquisition		283 246	-	-	45 694	237 552	55 018	2 649	-	57 667	179 885
TOTAUX		6 914 942	961 742	-	-	7 830 990	3 787 122	188 016	-	3 975 138	3 855 852

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	1 143 058	-	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 928 103	1 589 392	1 615 627	-	6 133 122	629 172	44 834	-	674 006	5 459 116
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	14 224 036	3 076 127	-	237 082	17 063 081	3 380 092	1 260 302	64 834	4 575 560	12 487 521
Mobilier de bureau	10% et 20%	1 772 836	103 152	-	-	1 875 988	721 155	69 468	-	790 623	1 085 365
Matériel informatique	15% et 33%	2 109 385	217 476	-	-	2 326 861	1 755 332	127 992	-	1 883 324	443 537
Installations générales	10% et 15%	3 406 104	407 841	-	-	3 813 945	2 028 117	123 843	-	2 151 960	1 661 985
Constructions en cours		1 805 695	-	(1 805 695)	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		41 250	-	-	-	41 250	-	-	-	-	41 250
TOTAUX		27 461 137	5 393 988	(190 068)	237 082	32 427 975	8 544 538	1 626 439	64 834	10 106 143	22 321 832

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	30-juin		31décembre
	2011	2010	2010
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(612 671)	(289 029)	(612 671)
- Passif d'impôt différé, MLA	(2 380 578)	(3 597 654)	(974 097)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(2 993 249)</u>	<u>(3 886 683)</u>	<u>(1 586 768)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	210 438	415 304	259 026
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	177 722	1 550 330	180 174
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	208 566	392 068	185 804
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	48 734	118 717	27 566
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>645 460</u>	<u>2 476 419</u>	<u>652 570</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(2 347 789)</u>	<u>(1 410 264)</u>	<u>(934 198)</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
-Stocks	522 180	272 644	442 029
- Clients autres sociétés du groupe	253 151	276 850	812 866
- Fournisseurs, avances	1 574 638	1 413 194	2 261 496
- Avances et acomptes au personnel	127 202	121 529	120 916
- Crédit d'impôt	6 676 426	9 054 795	8 781 408
- Autres comptes débiteurs	1 221 112	3 042 374	1 051 988
- Produits à recevoir des tiers	851 392	562 167	898 032
- Produits à recevoir sur contrats de portages	627 668	405 511	426 893
- Charges constatées d'avance	1 621 946	1 620 582	1 073 383
- frais d'émission des emprunts à long terme	1 316 987	891 945	1 062 761
<u>Total brut</u>	<u>14 792 702</u>	<u>17 661 591</u>	<u>16 931 770</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 281)	(15 111)	(19 001)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(79 157)	(76 169)	(83 682)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(154 128)	(153 359)	(155 128)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteur	(338 638)	(444 823)	(337 720)
<u>Total net</u>	<u>14 218 498</u>	<u>16 972 128</u>	<u>16 336 239</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
Emprunts			
- Banques locales	103 300 678	116 425 620	106 933 509
- Banques étrangères	83 507 334	80 590 395	92 774 406
- Emprunts obligataires	180 000 000	139 000 000	149 000 000
- Crédit à court terme UTB	173 865	707 245	168 031
- Crédit à court terme BTE	1 770 200	231 802	1 463 591
- Ligne d'avance CITIBANK	7 500 000	11 000 000	7 500 000
- Billets de trésorerie	57 350 000	63 700 000	77 500 000
- Amen Bank (Portages sur titres MLA)	7 246 823	8 454 613	7 246 823
Total emprunts	440 848 900	420 109 676	442 586 360
Dettes rattachées			
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	1 798 045	1 297 565	967 340
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	762 007	697 797	1 664 203
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 111 030	3 741 738	4 072 720
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	20 365	-	-
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portages sur titres MLA)	669 647	242 000	453 647
Total dettes rattachées	7 361 094	5 979 100	7 157 910
Total	448 209 995	426 088 776	449 744 270

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>106 933 509</u>	<u>51 000 000</u>	<u>54 632 831</u>	<u>103 300 678</u>	<u>40 412 467</u>	<u>62 888 211</u>
* AMEN BANK	3 750 000	-	1 250 000	2 500 000	-	2 500 000
* STUSID	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AL BARAKA BANK	25 000 000	39 000 000	39 000 000	25 000 000	-	25 000 000
* A.B.C TUNISIE	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* CITIBANK	12 000 000	2 000 000	2 000 000	12 000 000	-	12 000 000
* ATTJARI BANK	8 000 000	-	1 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK	10 000 000	-	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	7 500 000	-	1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
* BIAT 2010	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* BIAT 2011	-	10 000 000	-	10 000 000	7 500 000	2 500 000
* AMEN BANK(SIMT)	205 740	-	38 544	167 196	127 472	39 724
* BNP (MLA)	10 993 614	-	3 928 619	7 064 995	784 995	6 280 000
* CITIBANK (MLA)	2 546 655	-	1 290 668	1 255 987	-	1 255 987
* AMEN BANK (factoring)	8 500 000	-	1 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>92 774 405</u>	<u>6 970 800</u>	<u>16 237 871</u>	<u>83 507 334</u>	<u>46 152 984</u>	<u>37 354 350</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	576 436	-	375 591	200 845	-	200 845
* Etat (liqne BIRD 3671 TUN)	340 379	-	340 379	-	-	0
* Crédit FMO V	3 013 833	-	1 506 917	1 506 916	-	1 506 916
* JEXIM BANK	703 449	-	703 449	-	-	0
* BEI (credit participatif)	54 398	-	-	54 398	54 398	0
* B.E.I	14 727 669	-	1 750 410	12 977 259	9 400 669	3 576 590
* B.E.I	4 489 034	-	775 707	3 713 327	2 503 137	1 210 190
* B.E.I	11 947 265	-	1 271 691	10 675 574	8 091 244	2 584 330
* B.E.I	2 607 885	-	279 180	2 328 705	1 762 553	566 152
* B.E.I	9 653 500	-	918 899	8 734 601	6 866 520	1 868 081
* B.E.I	2 880 750	-	273 635	2 607 115	2 050 472	556 643
* PROPARCO	749 609	-	299 799	449 810	-	449 810
* PROPARCO	16 000 000	-	2 000 000	14 000 000	10 000 000	4 000 000
* OPEC FUND	1 743 004	-	580 999	1 162 005	-	1 162 005
* BEI (MLA)	10 845 959	-	147 642	10 698 317	1 811 073	8 887 244
* FMO (MLA)	2 045 353	-	1 329 759	715 594	-	715 594
* HSBC	3 478 564	6 970 800	1 736 066	8 713 298	2 592 668	6 120 630
* FRANSABANK	6 917 318	-	1 947 748	4 969 570	1 020 250	3 949 320
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	199 707 914	57 970 800	70 870 702	186 808 012	86 565 451	100 242 561

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>3 000 000</u>	-	-	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>8 000 000</u>	-	-	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>6 000 000</u>	-	-	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>9 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2009 II	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2010 I	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2010 II	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné remboursable "Tunisie Leasing Subordonné 2010"	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2011 I	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	149 000 000	50 000 000	19 000 000	180 000 000	128 000 000	52 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	-	419 266	-
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>-</u>	<u>419 266</u>	<u>-</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	692 782	1 056 814	655 208
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	779 934	396 741	715 844
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>1 472 716</u>	<u>1 453 555</u>	<u>1 371 052</u>
<u>Total général</u>	<u>1 472 716</u>	<u>1 872 821</u>	<u>1 371 052</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	10 925 766	11 913 315	8 530 407
- Dépôts et cautionnements reçus	6 365 099	6 977 475	6 981 599
<u>Total général</u>	<u>17 290 865</u>	<u>18 890 790</u>	<u>15 512 006</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Personnel, remunerations dues	357 741	11 416	394 397
- Personnel, provisions pour congés payés	922 534	784 909	719 792
- Personnel, autres charges à payer	1 342 669	1 709 782	1 905 873
- Fonds social	237 530	290 965	276 636
- Etat, retenues sur salaires	159 675	96 702	63 647
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	378 627	487 534	449 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	14 750	20 289	16 179
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 587 144	2 044 546	3 298 272
- Etat, TVA à payer	1 603 120	1 337 635	1 392 743
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 850	55 104	121 478
- Actionnaires, dividendes à payer	3 639 847	2 601 469	90 233
- C.N.S.S	434 062	394 041	291 479
- Autres comptes créditeurs	2 280 809	1 076 923	2 712 491
- Diverses charges à payer	952 933	1 032 066	895 947
- Charges à payer sur contrats de portage	-	50 234	-
- Produits constatés d'avance	155 219	169 982	271 076
<u>Total</u>	<u>14 079 510</u>	<u>12 163 598</u>	<u>12 899 755</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31-déc
		2011	2010	2010
- Capital social	(A)	35 000 000	35 000 000	35 000 000
- Réserve légale		3 500 000	3 450 000	3 450 000
- Prime d'émission		22 500 000	22 500 000	22 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		4 092 000	1 000 000	1 000 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		764 488	2 339 415	1 090 321
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 667 690	1 906 799	1 906 799
- Dividendes reçus des filiales		3 581 359	1 912 885	1 892 759
- Résultats reportés		23 736 029	20 892 765	21 011 943
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		101 730 691	93 890 989	92 740 947
- Résultat net des sociétés intégrées		8 050 756	8 915 916	18 889 485
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	534 351	1 537 464	2 891 084
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(3 896 716)	(2 840 030)	(6 315 529)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		4 688 391	7 613 350	15 465 040
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	106 419 082	101 504 338	108 205 987
Nombre d'actions (2)	(D)	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	0,670	1,088	2,209

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à la somme de 35.000.000 Dinars divisé en 7.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

30-juin-2011

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	-	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 03/06/2010		238 335	1 000 000					(1 590 069)	9 411 313	(9 059 579)	-
Affectations des résultats des filiales							1 215 746	517 500	3 454 899	(5 181 426)	6 719
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									119 178		119 178
Dividendes reçus des filiales intégrées								1 375 259	(1 330 046)		45 213
Ecart de conversion						1 407 246					1 407 246
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009									(5 440 000)		(5 440 000)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2010										15 465 040	15 465 040
Solde au 31 décembre 2010	35 000 000	3 450 000	1 000 000	22 500 000	4 889 125	1 090 321	1 906 799	1 892 759	21 011 943	15 465 040	108 205 987
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24/05/2011		50 000	3 092 000					(1 892 759)	6 694 908	(7 944 149)	-
Affectations des résultats des filiales							1 751 477	1 070 980	4 600 128	(7 489 768)	(67 183)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(110 571)		(110 571)
Effets de variation de périmètre de consolidation							9 414			(31 123)	(21 709)
Dividendes reçus des filiales intégrées								2 510 379	(2 510 379)		-
Ecart de conversion						(325 833)					(325 833)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010									(5 950 000)		(5 950 000)
Résultat consolidé au 30 Juin 2011										4 688 391	4 688 391
Solde au 30 juin 2011	35 000 000	3 500 000	4 092 000	22 500 000	4 889 125	764 488	3 667 690	3 581 359	23 736 029	4 688 391	106 419 082

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	30-juin		31-déc
	2011	2010	2010
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring			
- Dans le capital	4 157 175	4 062 047	3 837 571
- Dans les réserves	2 655 438	2 267 530	2 142 223
- Dans le résultat	(A) 132 259	423 149	770 960
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital	43 879 465	43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion	2 356 538	6 010 428	3 122 218
- Dans les réserves	5 305 943	3 399 713	3 399 713
- Dans le résultat	(A) 3 760 571	2 420 531	5 546 979
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T			
- Dans le capital	-	338 898	320 204
- Dans les réserves	-	(107 132)	(101 004)
- Dans le résultat	(A) -	(6 972)	(9 560)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital	1 400	1 400	1 400
- Dans les réserves	5 151	2 481	2 481
- Dans le résultat	(A) 3 886	3 322	7 150
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS			
- Dans le capital	3 500 100	3 500 100	3 500 100
- Dans les réserves	-	-	-
- Dans le résultat	-	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>65 757 926</u>	<u>66 194 960</u>	<u>66 419 900</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>3 896 716</u>	<u>2 840 030</u>	<u>6 315 529</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	30-juin		31-Déc
	2011	2010	2010
- intérêts conventionnels	30 394 218	27 570 936	57 645 200
- Intérêts intercalaires	386 559	298 631	772 114
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>30 780 777</u>	<u>27 869 567</u>	<u>58 417 314</u>
- Intérêts de retard	(B) 586 270	299 401	738 615
<u>Total des autres produits</u>	<u>586 270</u>	<u>299 401</u>	<u>738 615</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(508 336)	(102 689)	(241 755)
. Intérêts de retard	(186 721)	(78 175)	(181 833)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	70 785	125 553	207 363
. Intérêts de retard antérieurs	96 366	57 139	103 672
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(527 906)</u>	<u>1 828</u>	<u>(112 553)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C)+(D) <u>30 839 141</u>	<u>28 170 796</u>	<u>59 043 376</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 30 juin 2011, se présente ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Commissions de factoring	1 661 653	1 725 241	3 495 238
- Intérêts de financement	2 661 321	2 365 527	5 089 056
<u>Total</u>	<u>4 322 974</u>	<u>4 090 768</u>	<u>8 584 294</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 882 278	3 845 753	8 105 554
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 808 063	2 991 403	8 186 194
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 905 120	2 662 998	3 333 730
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	178 686	158 616	347 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>10 774 147</u>	<u>9 658 770</u>	<u>19 973 278</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	345 006	461 206	955 161
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	1 673 467	1 329 709	3 285 219
- Autres	700 203	988 479	1 737 600
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 718 676</u>	<u>2 779 394</u>	<u>5 977 980</u>
<u>Total général</u>	<u>13 492 823</u>	<u>12 438 164</u>	<u>25 951 257</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 437 401	2 090 067	5 777 145
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(1 394 234)	(1 649 707)	(3 328 203)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	1 029 333	162 439	177 470
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(56 534)	(125 668)	(280 005)
- Créances abandonnées (Tunisie Factoring)	-	-	12 231
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés (Tunisie Leasing)	2 203 046	-	-
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	(2 203 046)	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	-	541 924	775 481
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(210 800)	-	-
- Reprises de provisions pour provisions non affectées	-	-	(419 266)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 805 166</u>	<u>1 019 055</u>	<u>2 714 853</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u>		<u>31-Déc</u>
	2011	2010	2010
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	64 350	81 655
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(69 394)	-	(533 788)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	1 413
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(7 498)	-	(17 299)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	7 514
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	119 370	86 638	880 290
- Reprise de provisions pour risques et charges	-	-	(844 839)
- Perte sur immobilisations financières	-	-	330 000
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	42 478	150 988	(95 055)

NOTE 25 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Août 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.